

MASTER



Santé publique

Master 1

En présentiel

Le Master Santé publique de l'Ispep forme des professionnels qui ont pour mission de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé des populations. Il s'agit de comprendre les problèmes sanitaires et sociaux en France ou à l'International, d'analyser les déterminants de santé, de planifier et d'évaluer les actions de santé publique.

Objectifs de la 1^{er} année du Master

- Acquérir une culture générale de base en Santé publique
- Appréhender la richesse du champ de la Santé publique et ses enjeux
- Mettre en œuvre des méthodes simples d'analyse des problèmes sanitaires et sociaux contemporains
- Maîtriser les pré-requis nécessaires à la poursuite d'études au sein d'un des parcours de Master 2

Les champs disciplinaires de la Santé publique abordés

- › Épidémiologie
- › Biostatistique
- › Informatique
- › Sciences sociales et du comportement
- › Economie
- › Démographie
- › Gestion

Public concerné

- **Etudiants de formation initiale** titulaires d'une licence classique ou professionnelle quelle que soit leur filière
- **Professionnels en reprise d'étude** titulaires d'un bac+3 (niveau licence) ou ayant effectué une démarche de VAPP souhaitant renforcer et asseoir leurs compétences en Santé publique et/ou se reconverter dans le champ de la Santé publique

Compétences acquises

- À l'issue de la formation, les apprenants seront en capacité de :
- › Conduire une démarche réflexive relative à une question de Santé publique : identifier les multiples enjeux, reconnaître les différentes fonctions et domaines et en distinguer les différentes parties prenantes (au niveau local, national ou international)
 - › Recueillir et interpréter des données qualitatives et quantitatives sur l'état de santé et ses déterminants
 - › Avoir une lecture critique de l'information en Santé publique
 - › Communiquer des données et/ou des résultats d'études en Santé publique
 - › Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un programme de Santé publique
 - › Travailler en partenariats
 - › Valoriser ses compétences et affiner son projet professionnel

Le semestre 1 est le socle commun que doit maîtriser tout professionnel de la santé publique**330 heures – 30 ECTS****2 Blocs de connaissances et compétences (BCC) obligatoires**

BCC	Unités d'enseignements	ECTS
Enjeux et contexte de la Santé publique (15 ECTS)	Fondamentaux de Santé publique	6
	Régulation économique des Systèmes de santé et Politique de la Santé	6
	Sciences Humaines et Sociales	3
Méthodes en Santé publique (15 ECTS)	Approche quantitative en Santé publique	6
	Enquête en Santé publique : Méthodes pour le recueil des données et leur gestion informatique	6
	Indicateurs sociodémographiques et santé	3

Le semestre 2 a pour objectif de renforcer les fondamentaux de santé publique et de préparer les apprenants à leurs parcours de Master 2**200 heures + 8 semaines de stage – 30 ECTS****1 bloc de compétences obligatoire****+ 2 Blocs de pré-spécialisation (2 UE par Bloc) + 2 UE au choix**

BCC	Unités d'enseignements	ECTS
Insertion professionnelle et initiation à la Recherche (12 ECTS)	Projet tutoré	3
	Stage de Santé publique	9

Blocs de pré-spécialisation 6 ECTS chacun : 6 UE optionnelles de 3 ECTS chacune

Gestion des organisations sanitaires et médico-sociales	Management des hommes et des organisations
	Comptabilité Générale et Financière
Fondamentaux pour l'informatique de santé	Système de Gestion de Bases de données en santé
	Algorithmique et Programmation
Méthodologie de projet en promotion de la santé et techniques qualitatives	Gestion de projet en Promotion de la santé
	Approche Qualitative en Santé publique
Méthodes d'analyse en épidémiologie	Mise en application des bases en épidémiologie
	Tests d'hypothèses et régression linéaire
Biostatistique	Méthodes factorielles et classification
	Outils et Simulations Biostatistiques
Santé publique (validé si l'apprenant valide 2 UE de ce BCC)	Introduction à l'Evaluation en Santé
	Fondamentaux de Droit appliqués à la Santé publique
	Bases médicales en Santé publique
	Connaissances du secteur médical et médico-social
	Anglais en Santé publique
	Bases en Santé Travail Environnement

L'obtention d'un des diplômes universitaires (DU) dispensés via Internet par l'Ispep permet la validation de certaines UE du master 1. Cette formation est également proposée en enseignement à distance via Internet, pour les adultes en reprise d'études.

Perspectives

Cette première année de master a été conçue pour permettre :

- › de candidater à des postes de chargé de projets, conseiller technique, chargé de mission en Santé publique, etc. (certains postes étant ouverts à un niveau BAC +4)
- › de poursuivre en seconde année de master de Santé publique à l'Ispep.

Les parcours de M2 proposés à l'Ispep

- › Épidémiologie
- › Biostatistique
- › Management des organisations médicales et médico-sociales
- › Promotion de la Santé
 - Développement social
 - Éducation thérapeutique du patient
- › Santé globale dans les Suds
- › Systèmes d'information et technologies informatiques pour la Santé
- › Santé Travail Environnement
- › Public Health Data Science



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 1 Sciences, technologies, santé

Mention

- › Santé publique

Conditions de candidatures

- › Pour les étudiants en formation initiale :

- avoir validé une 3^e année de Licence ou une formation équivalente (niveau 6 du RNCP) ;
- avoir un projet professionnel en construction dans le champ de la santé publique.

- › Pour les adultes en reprise d'études :

- être titulaire d'un diplôme de niveau 6 du RNCP (niveau Licence 3) ;
- avoir un projet de poursuite d'étude ou de reconversion dans le champ de la santé publique ;
- pour les professionnels des secteurs sanitaires et paramédicaux, une expérience minimale de 3 ans est recommandée.

Possibilité de faire valider son expérience professionnelle en ayant recours aux procédures VAPP en vigueur à l'université.

Sélection des candidatures

Sur dossier

- › Coursus de l'étudiant à partir du Baccalauréat (notes, appréciations et contenu de la formation).
- › Parcours professionnel pour les personnes déjà engagées dans la vie active.
- › Adéquation du projet professionnel à la formation (lettre de motivation et CV).
- › Expériences parallèles dans des domaines liés au projet professionnel (investissement associatif, jobs d'été, stages, ...).

Si nécessaire, un entretien avec le responsable pédagogique de la formation est organisé.

Organisation des enseignements

La formation occupe à plein-temps

› Semestre 1 : 330 heures

Acquisition des outils fondamentaux des diverses disciplines de la Santé publique à travers des enseignements théoriques, pratiques et des projets sur des études de cas pratiques.

- **Cours** : de septembre à décembre (13 semaines), env 30 h/semaine.
- **Examens** : semaine avant congés de Noël.

› Semestre 2 : 200 heures

Préparation du master 2, avec une pré-spécialisation dans certains domaines.

- **Cours** : de janvier à mars (12 semaines)
- **Examens** : semaine avant départ en stage
- **Stage pratique** à temps plein de 8 semaines minimum (280 h) à partir de début avril. Le stage donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale devant un jury (fin juin).

Contrôle des connaissances

- › Pour chaque Unité d'Enseignement : contrôles de connaissances spécifiques par le biais d'un contrôle continu (individuel ou en groupe, oral ou écrit) et/ou d'un examen final.
- › La validation de certaines UE comporte obligatoirement la réalisation, par les étudiants constitués en petits groupes, de projets sur des thèmes spécifiques.

Nombre de places

- › 70

Nombre de candidats

- › Environ 900 / an

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité (à titre indicatif, 243 € pour 2023-2024) + contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) : 100 €

Adultes en reprise d'études*

Droits de scolarité (à titre indicatif, 243€ pour 2023-2024)
+ Frais de formation : 3780 €

En cas de validation antérieure des DU enseignés par l'Ispeid via Internet, les frais de formation du M1 sont réduits.

** Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :*

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Lieu de la formation

Institut de Santé publique, d'Épidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS61292 - 33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

› Alioum Amadou

Responsable pédagogique

› Élise Verpillot

Assistante pédagogique

› Carole Queffelec
carole.queffelec@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› bf-scol-lmd-isped@u-bordeaux.fr

Service formation continue Ispeid

› isped.fc@u-bordeaux.fr

Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) pour VAE-VAPP

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr
05 57 57 92 28

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

Dossiers de candidature

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *FORMATION / FORMATIONS PROPOSÉES / MASTERS*
MASTER 1 SANTÉ PUBLIQUE EN PRÉSENTIEL

Candidater du 26 février au 24 mars 2024

En formation initiale ou en formation continue,

vous devez obligatoirement passer par la nouvelle plateforme nationale de candidature

Mon Master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

- › Consultation de l'offre de formation : du 29 janvier au 26 février 2024
- › Examen des candidatures par les établissements : du 02 avril au 28 mai 2024
 - › Phase d'admission : du 04 au 24 juin 2024

Pour les étudiants étrangers passant par Études en France

Inscription avant le 15 décembre 2023 sur : www.pastel.diplomatie.gouv.fr

Procédure parallèle obligatoire par formulaire sur le site de l'Ispeid jusqu'au 19 janvier 2024



En décembre 2023, l'Ispeid a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'**APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation)**. Cette reconnaissance internationale vient souligner la *qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés* dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les *moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics*.